

Le Bureau du Conseil de l'Europe à Belgrade a été ouvert par le Secrétaire Général le 16 mars 2001, en tant que point de contact pour la coopération avec les autorités.

Sa tâche principale est d'aider la Serbie à mener des réformes démocratiques, faisant ainsi progresser son processus d'intégration européenne. Le Conseil de l'Europe fournit des conseils et une assistance ciblés pour promouvoir efficacement la démocratie, la bonne gouvernance, la protection des droits de l'homme et la primauté du droit.

## CHIFFRES CLÉS

AU 1ER JANVIER 2025



### 35 MEMBRES DU PERSONNEL

- 8 agents - équipe centrale
- 27 agents - équipes de projet



### PROJETS SPECIFIQUES AU PAYS: 9

- 6 actions dans le cadre de la Facilité horizontale UE / Conseil de l'Europe
- 1 programme conjoint UE / Conseil de l'Europe
- 2 projets financés par des contributions volontaires



### 11 PROJETS RÉGIONAUX



## FOCUS: PROGRAMME CONJOINT DE L'UE ET DU CONSEIL DE L'EUROPE

- Renforcement de la justice
- Lutte contre la corruption
- Lutte contre la discrimination
- Liberté d'expression
- Mécanisme de coordination des services d'experts



[horizontal-facility-eu.coe.int](https://horizontal-facility-eu.coe.int)

# PRINCIPAUX RÉSULTATS



## La liberté des médias renforcée

De nouveaux règlements permettent aux journalistes de s'opposer aux poursuites judiciaires limitant la participation du public, d'améliorer le contenu des médias et de renforcer la capacité des principales institutions médiatiques, ce qui favorise une plus grande liberté pour les citoyens serbes.

## La communauté rom responsabilisée au niveau local

Plus de 700 citoyens roms, dont 35 % de femmes, et 79 autorités locales ont participé à une formation sur la budgétisation sensible aux Roms, la lutte contre la discrimination et la prévention contre la traite des êtres humains.



## Une meilleure protection des droits de l'homme grâce au dialogue judiciaire

Le renforcement du dialogue judiciaire entre les juristes nationaux et la Cour européenne des droits de l'homme a favorisé la mise en œuvre effective des arrêts de la Cour au niveau national, améliorant ainsi la protection des droits de l'homme pour les citoyens serbes.

## Soutien à l'indépendance et à la responsabilité du système judiciaire

Trente-cinq nouveaux règlements permettent la pleine mise en œuvre des lois judiciaires, alignant le système judiciaire serbe sur les normes du Conseil de l'Europe pour garantir la transparence et l'indépendance.



## Renforcement des capacités de lutte contre la traite des êtres humains

Le premier rapport du Rapporteur national sur la traite des êtres humains a été publié. Grâce à des subventions soutenant la participation de la société civile, la sensibilisation et la réponse face à la traite du travail, des enfants et en ligne ont été renforcées.

## Amélioration de la réinsertion des détenus et des mesures de sécurité en Serbie

Le système pénitentiaire serbe favorise désormais une réinsertion efficace des détenus grâce à de nouveaux outils qui donnent la priorité aux groupes vulnérables (mineurs, femmes et personnes souffrant de troubles mentaux). Il a également permis l'élaboration d'évaluations ciblées et de stratégies de réadaptation pour lutter contre la radicalisation des prisonniers, ce qui, en fin de compte, renforce la sécurité régionale.



## Renforcement des mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme

Le soutien du Conseil de l'Europe a permis de réaliser une évaluation nationale complète des risques. Ce travail préparatoire a ouvert la voie à l'élaboration d'un cadre d'intégrité pour les hauts fonctionnaires et à l'amélioration de la réglementation des activités de lobbying.

### PLUS D'INFORMATIONS



[www.coe.int/belgrade](http://www.coe.int/belgrade)



Council of Europe Office in Belgrade